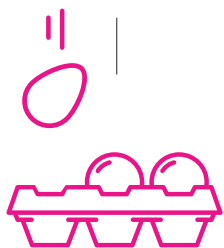
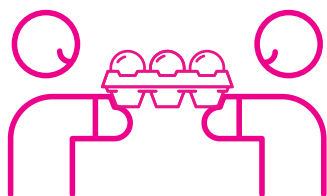


Je donne une partie de ma production d'œufs



Mon centre d'emballage les collecte et les conditionne



Les Restos du Cœur les distribuent gratuitement aux personnes accueillies



De ce fait :
Les personnes accueillies aux Restos du Cœur
bénéficient directement de mes œufs.

Mon geste de solidarité me permet
de bénéficier d'une réduction d'impôt au même
titre que les dons financiers.



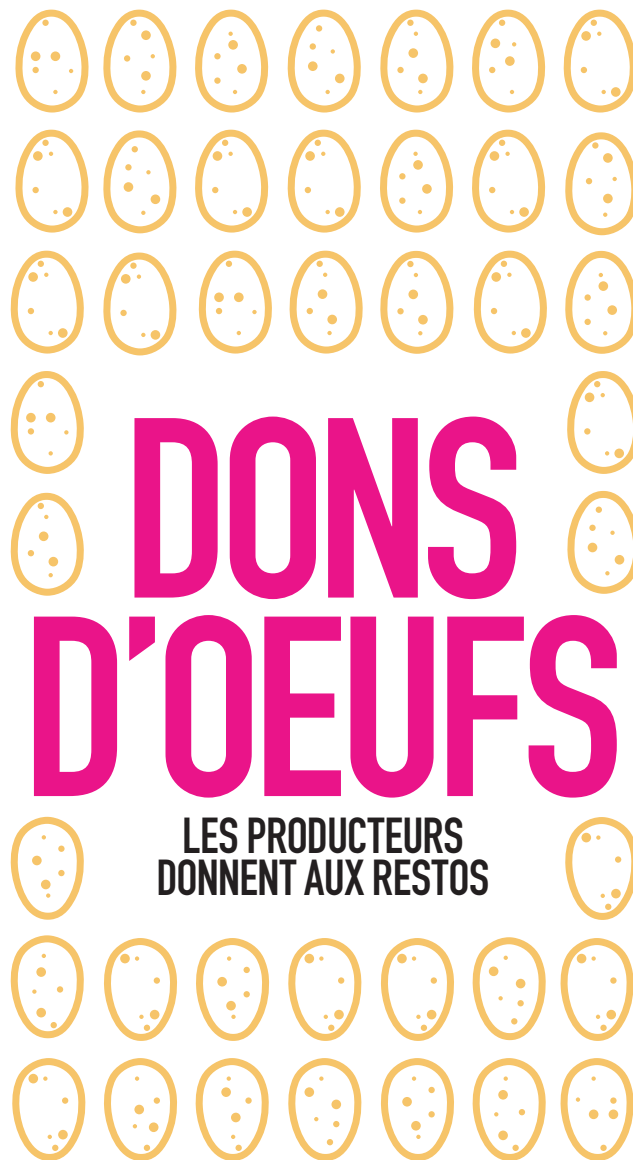
CONTACT

dons-en-nature@restosducoeur.org

Les Restos du Cœur
42 rue de Clichy - 75009 Paris
www.restosducoeur.org



Rigueur et transparence sont les principes de base de la gestion et
du fonctionnement des Restos du Cœur. La Cour des Comptes a souligné en
2003 et 2009 l'excellente gestion de l'association.





926 000 PERSONNES ACCUEILLIES EN 2015-2016

En 1985, Coluche créait les Restos du Cœur. Aujourd'hui, 71 000 bénévoles se mobilisent contre toutes les formes d'exclusion. L'hiver dernier, les Restos ont distribué 132,5 millions de repas dans toute la France.

Nos actions :

- 01 — Aide alimentaire aux personnes démunies (paniers repas équilibrés, repas chauds, aide spécifique pour les bébés)
- 02 — Insertion socio-professionnelle (Ateliers et Chantiers d'Insertion)
- 03 — Logement et Hébergement d'urgence
- 04 — Aide aux gens de la rue (maraudes, accueil de jour, etc.)
- 05 — Aide à la personne (Alphabétisation, Microcrédit, Culture et Loisirs)



DES BESOINS EN OEUFS IMPORTANTES

L'œuf est un produit essentiel de l'alimentation, et les Restos du Cœur en distribuent plus de 30 millions par an.

Chaque personne aidée reçoit l'équivalent de 2 œufs par semaine.



GÉNÉROSITÉ DES PRODUCTEURS D'OEUFS

Les Restos du Cœur se battent depuis plusieurs années au côté des autres associations pour que les agriculteurs et les éleveurs puissent faire un don en nature d'une partie de leur production, tout en bénéficiant d'une déduction fiscale. La filière œufs a œuvré à la mise en place du dispositif.

Depuis décembre 2014, le nouveau dispositif permet aux producteurs de donner leurs œufs à l'association de leur choix, par l'intermédiaire de leur centre d'emballage.

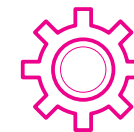
La solidarité des éleveurs producteurs d'œufs peut dorénavant s'exprimer par le don d'œufs et une centaine d'éleveurs l'a déjà fait au profit des Restos du Cœur.



COMMENT PARTICIPER AU DON D'OEUFS ?

- 01 — Vous vous renseignez auprès de votre centre d'emballage, pour savoir s'il est partenaire des Restos du Cœur. Si nécessaire vous lui demandez de l'être.
- 02 — Vous transmettez votre déclaration de don (quantité d'œufs) à votre centre d'emballage.
- 03 — Votre don sera déduit du bordereau de paiement d'œufs du centre d'emballage correspondant à la date du don.
- 04 — Vous recevez, des Restos du Cœur, un justificatif de don dans l'année suivante qui vous permettra une déduction fiscale équivalente à 60% du prix de revient de votre don.*

* 60 % de la valeur HT du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT.



MON CENTRE D'EMBALLAGE, PARTENAIRE DES RESTOS POUR LE DON D'OEUFS

Les centres d'emballage qui collectent les œufs, sont des partenaires incontournables pour le don d'œufs aux associations, et assurent :

01 — La sélection d'une ou plusieurs associations caritatives, habilitées par l'arrêté du 25 février 2013, avec qui ils signent une convention;

02 — La communication aux producteurs des informations concernant les associations, leur permettant ainsi de donner leurs œufs à l'association de leur choix.

03 — La gestion administrative des dons d'œufs (envoi de la déclaration de don aux producteurs et du bilan récapitulatif des dons aux Restos).

04 — le tri et le conditionnement des œufs et la mise à disposition de l'association, dans un délai d'un an.